



Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
P	Marie-Noëlle MINGUET	P	Suzanne BISSOT
E	Jean-Luc PIROTTON	P	Jean-Claude PONCELET
P	Oscar DALEM	P	Loïc JACOB
Citoyens membres			
Président : Claude KRIESCHER : P			
Effectifs		Suppléants	
A	Jean-Marie PETERS		
P	Daniel THONON	P	Alain REMOUCHAMPS
P	Steven VAN ERPS		
P	Vincent LOBET		
P	Rémi NUYS	P	Pierre SILVESTRE
E	Gontran FRAITURE		
P	Guy THEATE	E	André QUOILIN
E	Michel HANTIAUX	A	Frédéric LECARTE
A	Magali LABE		
Autres			
P	Mélanie JASPART		
P	Michel LEGROS		
E	Marie-Françoise GILIS		
P	Patrick LECERF		
E	Bernadette FRANCK		

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de séance du 09 juin 2016
2. Présentation de l'état d'avancement du dossier de la Maison rurale
3. Présentation de l'état d'avancement de l'appel à projet « Quartier Es Thier »
4. Présentation de l'état d'avancement du projet de lotissement dit « du nouveau Chirmont »
5. Demande d'avis de la CCATM sur une demande de permis d'urbanisme (projet de rehaussement d'une maison d'habitation rue de Comblinay, 15 à 4180 Comblain-la-Tour)
6. Suivi de l'actualisation de la fiche 1.4 du PCDR concernant l'aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'espaces publics à Filot
7. Divers

La réunion débute à 19h40.

1. Approbation du PV de séance du 09.06.2016

Aucune remarque n'est émise sur le PV.

2. Présentation de l'état d'avancement du dossier de la Maison rurale

Un exemplaire des documents de projet définitif a été envoyé sous format électronique fin août à Mme Franck du développement rural pour approbation. Nous n'avons pas encore reçu de confirmation officielle de sa part mais le dossier semble en bonne voie. Nous devrions recevoir d'ici peu un courrier proposant de faire approuver le cahier des charges ainsi qu'une proposition de convention-réalisation par le Conseil communal. Les travaux quant à eux devraient pouvoir débiter vers le 2^{ème} trimestre 2017.

3. Présentation de l'état d'avancement de l'appel à projet « Quartier Es Thier »

L'appel à projet a fait l'objet d'une modification en date du 12/09/2016 concernant le couple « maître d'ouvrage – maître d'œuvre » afin d'élargir les possibilités de réponse à l'appel tout en maintenant l'indépendance entre les professions d'architecte et d'entrepreneur en construction (ou constructeur), prescrite par la loi de 1939.

L'appel à candidature s'est clôturé le 29 septembre. Malheureusement 1 seule candidature a été déposée. Pourtant le projet intéresse et plusieurs architectes auraient aimé rentrer un dossier mais nous ont signalés des délais trop courts pour pouvoir déposer leur candidature. Le cahier des charges de l'appel a donc été modifié une seconde fois en date du 03 octobre afin de prolonger le délai de remise des candidatures jusqu'au 10 novembre.

Les pré-analyses se dérouleront mi-novembre à Bruxelles en collaboration avec la cellule architecture de la Fédération Wallonie Bruxelles et le jury se réunira en date du 2 décembre afin de valider la 1^{ère} phase de sélection des candidats.

4. Présentation de l'état d'avancement du projet de lotissement dit « du nouveau Chirmont »

Une réunion avec les impétrants est prévue ce lundi 10 octobre à 13h afin de revoir les estimations budgétaires réceptionnées. En effet, celles-ci ont été surévaluées car l'évaluation a été faite sur base de la création d'un nouveau lotissement alors qu'il y a déjà des

infrastructures en place. De plus, le projet se réalisera par phases, l'estimation doit donc être réalisée par phase.

Le permis d'urbanisation devrait être introduit fin octobre, début novembre. Les 5 premières parcelles de la phase 1 devraient pouvoir être mises en vente vers le milieu de l'année prochaine.

5. Demande d'avis de la CCATM sur une demande de permis d'urbanisme (projet de rehaussement d'une maison d'habitation rue de Comblinay, 15 à 4180 Comblain-la-Tour)

Présentation du projet aux membres.

Après discussions, ceux-ci remettent un avis plutôt favorable au projet en mentionnant que le futur logement dispose d'une belle superficie habitable, relate la future demande de logement dans cette zone de la commune et la possibilité d'y créer un habitat groupé intergénérationnel. Les membres demandent toutefois que l'escalier extérieur soit retravaillé afin d'être mieux intégré au cadre bâti et non bâti des lieux.

6. Suivi de l'actualisation de la fiche 1.4 du PCDR concernant l'aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'espaces publics à Filot

La fiche PCDR devrait être retravaillée pour être une fiche centrée sur l'aménagement de l'entrée du village de Filot, la création d'un parking, l'amélioration de la convivialité dans cette zone, la sécurisation de l'entrée du village, etc.

En effet, la liaison Hamoir-Filot se trouve le long de la voirie régionale et cette liaison devrait faire l'objet d'une fiche séparée pour la DGO1.

Patrick Lecerf a interrogé le cabinet du Ministre Prévot par rapport à ça mais cette liaison ne fait pas partie des priorités du cabinet pour l'instant.

Les membres proposent donc de rédiger deux fiches séparées :

- Une fiche type pour la DGO1
- Retravailler la fiche 1.4 du PCDR pour que la fiche soit plus axée sur le centre du village de Filot

L'accord de principe de Madame Franck et la confirmation de la procédure devra être demandée au développement rural (possibilité de modification de la fiche, dans quels délais, etc.).

Patrick Lecerf propose qu'une estimation soit demandée à un auteur de projet afin de réévaluer la modification de la fiche PCDR.

Contact sera repris avec le GREOA afin de reparler de la problématique du réservoir et des expropriations liées à la future fiche projet.

Une réunion avec le TEC pourrait aussi être prévue afin de voir si des subsides ne seraient pas également disponibles pour réaménager les lieux.

7. Divers

- M. THEATE informe les membres que M. Godfraind de la Station G a racheté la parcelle où la « maison Brickus » a brûlé et il compte y créer un car-wash.

Les entrée et sortie du futur car-wash se situeront au niveau du passage à niveau.

L'avant-projet a déjà fait l'objet d'un avis favorable de la DGO1 et de la DGO4.

Le car-wash sera constitué de deux bâtiments, un bâtiment de 50 x 7 m de car-wash proprement dit et un deuxième bâtiment dénommé bâtiment technique de 44 x 3 m.

- M. THONON demande que l'on se renseigne auprès de la poste pour savoir si ils envisagent la création d'un point de retrait self banque.
- M. VAN ERPS aborde la problématique des piétons sur la route régionale qui va de Fairon à Hamoir. Un courrier devrait peut-être être envoyé à la DGO1 afin de prévoir une sécurisation des lieux. Notamment en plaçant peut-être des panneaux de signalisation « Fairon » dirigeant les piétons vers une voie sécurisée pour relier le centre de Fairon.
- M. LECERF informe les membres que l'entreprise Legros a été reprise pour effectuer les travaux du RAVeL entre Fairon et Comblain-la-Tour.
Pour le tronçon Fairon – Hamoir, l'adjudication se fera début 2017.
Les deux tronçons du RAVeL se feront en même temps.
- M. LEGROS fait part aux membres de l'état d'avancement des travaux d'égouttage du centre de Hamoir par l'entreprise Deumer. Les travaux de la 1^{ère} phase ont pris du retard, la 2^{ème} phase de l'égouttage peut donc soit commencer dès la semaine du 10 octobre, soit être reportée en février – mars 2017 car les travaux ne peuvent se réaliser entre novembre et décembre afin de ne pas perturber les poissons et autres organismes aquatiques du Néblon.
Après discussions avec les membres, la décision est prise de commencer directement les travaux la semaine du 10 octobre sans report car s'ils étaient différés, les travaux d'égouttage pourraient interférer avec les futurs travaux de la Maison rurale.
Les travaux de la 2^{ème} phase d'égouttage commenceront par la rue du Canal.
La mobilité dans cette zone va être réduite très fortement avec un accès interdit à la rue de Tohogne sauf service de secours et riverains à certaines périodes jusque fin novembre.
- La prochaine réunion de la CCATM-CLDR devrait avoir lieu en novembre 2016.

La réunion se termine à 21h15.

Claude Kriescher,

Mélanie Jaspard,

Président

Secrétaire